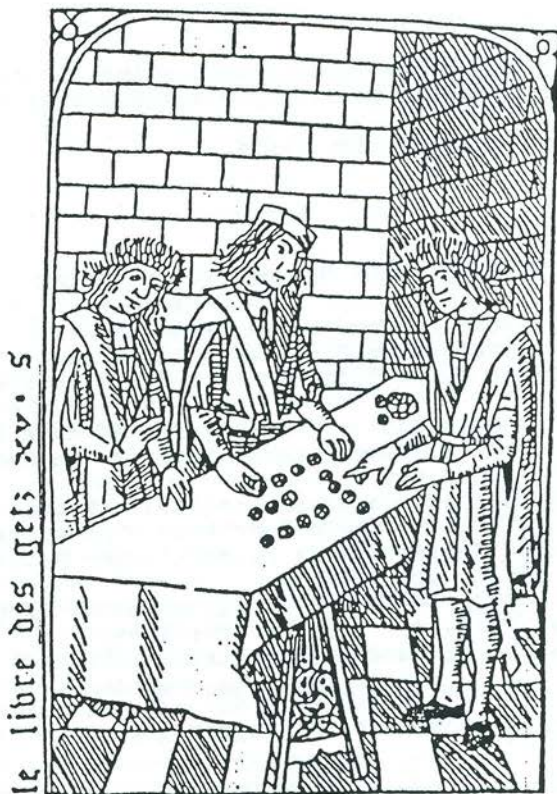


LE LIVRE DES MERCELS



Le livre des gets xv. 5

**BULLETIN
DU
CENTRE NATIONAL
DE RECHERCHE
SUR LES JETONS ET LES MEREUX
◦ DU MOYEN-AGE ◦**



ASSOCIATION LOI 1901 J.O du 21.5.1986

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.N.R.J.M.M.A

PRESIDENT: LABROT Jacques, Licence et D.E.U.G d'Archéologie
et d'Histoire de l'art (Paris X)

VICE-PRESIDENT: LAURENCOT Daniel, Numismate Jetonophile.

SECRETAIRE: GERAUD Monique, Archéologue.

TRESORIER: LOISON Liliane

HENCKES Jacques: chargé de la section d'animation culturelle
et audiovisuelle du Centre.O.N.M.Palmes académiques

MOLLER Jurgen, Numismate Jetonophile.

COMITE SCIENTIFIQUE DE SOUTIEN AU CENTRE

BARBIER, Marc, Musées du Nord de la Haute-Marne.

BRENON, Anne, Centre National d'Etudes Cathares

COLARDELLE, Michel, Inspection Générale des Musées classés et
contrôlés.

COLLIN, Bruno, Administration des Monnaies et Médailles.

DELAPORTE, Jacqueline, Musée des Antiquités de Rouen

DEPEYROT, Georges, C.N.R.S

DHENIN, Michel, Cabinet des Médailles (Bibliothèque Nationale)

ESCUDIER, Denis, Institut de Recherche et d'Histoire des Textes

GAIGNEBET, Claude, Université de Nice (Folklore Médiéval)

SAINRAT, Jean-Guy † Archéologue

SAINT MARTIN (DE), Claude, Musée de Saint-Antonin-Noble-Val.

TRAVIER Daniel, Musée des Vallées Cévenoles.

WILLESME, Jean-Pierre, Musée Carnavalet.

DUFAY Bruno, Archéologue Départemental des Yvelines.

CORRESPONDANTS INTERNATIONAUX

BALAGUER, Anna-Maria, Numismate Médiéviste (Sabadell-Barcelone)

CRUSAFONT, Miquel, Numismate Médiéviste (Sabadell-Barcelone)
rédacteur de la revue Acta-Numismatica.

MITCHINER, Michael, Numismate Médiéviste, (Sanderstead)

VAN-LAERE, R, Provincie Limburg, Archief-en-Documentatiecentrum
(Hasselt) Secrétaire-Adjt de la Société Royale
Belge de Numismatique.



AZETTE

du Méreau *de France & de Navarre
des Pays-Bas et autres lieux.*

COURRIER DES LECTEURS

- LE BULLETIN ACCUEILLERAIT-IL DES ARTICLES ET ETUDES EN LANGUE ETRANGERE? Cette question a été posée par plusieurs de nos membres .

-Le bulletin est bien-entendu ouvert à tous les membres dont les études et articles seront les bienvenus quelle que soit la langue choisie par nos correspondants pour exprimer le mieux leur propos. Toutefois, et dans la mesure du possible, nous demandons à chacun d'adresser à la rédaction le texte définitif tapé à la machine, afin que soient évitées d'éventuelles erreurs d'interprétation de phrases, de mots, en particulier du fait de l'écriture de l'auteur.

Etudes et réflexions sur les utilisations et l'histoire des jetons et méreaux des pays voisins de la France ne pourront qu'enrichir le panorama global des documents et agrandir le champ de vision des fonctions de ces objets, des influences graphiques ou de celles des techniques de fabrication.

PROPRIETE DES ETUDES : Le bulletin est seulement dépositaire des documents qui lui sont confiés pour publication. L'opinion des auteurs n'engage que leur responsabilité. Chaque auteur demeure propriétaire de son travail qu'il peut réutiliser, comme bon lui semble dans d'autres publications. Il appartient à tout chercheur désireux d'utiliser des documents publiés par le bulletin pour des travaux personnels ou pour une publication ultérieure, de demander les autorisations écrites nécessaires auprès des auteurs concernés.

ADRESSES ET CONTACTS:

Plusieurs d'entre nos membres ont exprimé le souhait de voir paraître dans le bulletin la liste des membres du Centre, afin d'entamer des échanges, de pouvoir lier connaissance, prendre des contacts entre chercheurs ou entre numismates collectionneurs. Si nous sommes entièrement favorables à ce souhait, le Centre ne peut se permettre de communiquer dans les pages du bulletin les noms et adresse de ses membres sans leur autorisation écrite. Tous les lecteurs qui désireront voir leurs coordonnées publiées dans le bulletin auront donc la gentillesse de nous le préciser par courrier, en ajoutant si possible leur centre d'intérêt concernant la recherche ou la collection de jetons et méreaux (pays, province, ville ou thème particuliers etc..) Toutes les petites annonces traitant de ces sujets sont par ailleurs possibles dans le bulletin et gratuites pour l'instant.

NOUVELLES DE NOS ACTIVITES:

Depuis notre dernier bulletin, le Centre, grâce au dynamisme de ses correspondants, a multiplié les expositions itinérantes selon le calendrier suivant:

- après l'exposition de Fontenay le Fleury, organisée par notre secrétaire Madame GERAUD et son mari en Mai, un stand sur les jetons a été organisé dans le cadre de la reconstitution du camp du Drap d'or au Jard en Haute-Marne avec le concours de Monsieur Marc BARBIER, au mois de JUIN.
- JUILLET: Exposition à Villeneuve sur Yonne dans le cadre médiéval des remparts de la ville réalisée par Monsieur DAUPHIN.
- AOUT : Exposition à Rodez avec l'aide de Monsieur MIQUEL.
- SEPTEMBRE: LE lendemain de notre Assemblée Générale qui s'est déroulée le 19, petite exposition à Joinville-le-Pont avec l'aide Monsieur LAURENCOT.
- OCTOBRE: Stand à la foire médiévale de Chateaufort .

BIBLIOGRAPHIE PERMANENTE concernant les Jetons et méreaux
du Moyen-Age

Pour répondre à une forte demande, nous commençons ici la publication de toutes les références bibliographiques qui nous sont connues. Le travail de classement alphabétique n'ayant pu encore être entrepris, nous livrons ces références dans le désordre mais en leur donnant un numéro d'ordre pouvant faciliter ultérieurement leur rappel. Ces références seront accompagnées dans la mesure du possible d'un commentaire sur leur contenu et leur intérêt.

OUVRAGES FONDAMENTAUX:

- 1-Jules ROUYER et Eugène HUCHER: HISTOIRE DU JETON AU MOYEN-AGE Paris 1858 (réédité en 1982, en vente chez Claude BORGAN (voir bulletin 1, page 4) 250 FF. 177 pages de texte d'analyse traitant des jetons des administrations royales et princières. 17 planches de dessins figurant 149 jetons. l'un des documents les plus importants tant pour le chercheur que pour le débutant.
- 2-F. FEUARDENT: Catalogue des JETONS ET MEREAX depuis Louis XI Jusqu'à la fin du Consulat de Bonaparte. 3 volumes Paris-1904-1915 réédité, Maastricht 1982 -1524 pages et un volume de 22 planches seulement. Prix : 1000 FF En vente chez de nombreux marchands parmi lesquels: La Bourse du collectionneur 11 rue Saint-Marc 75002 PARIS. Ce catalogue ne contient pas d'analyse ou d'historique des jetons. Il dresse la liste de 15126 jetons (peu de méreaux) que l'on peut en principe repérer grâce à une table des légendes, pour les jetons qui en comportent une. Feuardent n'a pas eu le temps de réaliser les planches d'illustrations de cet ouvrage qui est un simple catalogue destiné plus au collectionneur qu'au chercheur (entre 3 000 et 5000 jetons du Moyen Age pour la France, le Brabant, Bruxelles etc..)
- 3-A; BLANCHET et A. DIEUDONNE: MANUEL DE NUMISMATIQUE FRANCAISE seul le tome 3 concerne les médailles, jetons et méreaux de toutes les époques. Paris 1912-1936 réédité à Bologne voici une dizaine d'années.

LES JETONS D'ENSISHEIM

L'étude que nous présentons dans ces pages, ne porte pas sur les Jetons frappés par les Archiducs d'Autriche dans leur atelier monétaire d'Ensisheim après 1586. Les Jetons (ou méreaux?) dont il sera question (1) sont issus d'une production municipale d'usage interne, dans une ville qui ne possédait pas d'atelier monétaire.

a-Achats et commandes:

Le point de départ des recherches consiste en un cahier de comptes datant de 1554 (Document annexe N°1): -Dans celui-ci, on observe que la ville effectue l'achat d'une certaine quantité de laiton. Le terme de stütz est de traduction malaisée. Il semble s'agir de récipients usagés ou de déchets de métal. La suite du texte nous éclaire sur les raisons de cet achat: confectionner des worzelchen. Un mois plus tard, en effet, la ville paye l'orfèvre qui a effectué ce travail, et qui par la même occasion a regravé la matrice sans doute usée dont il était nécessaire de raviver la surface.

La difficulté principale se situe dans l'interprétation à donner à ce terme de worzelchen: Les dictionnaires d'Allemand ancien le traduisent par "certificat de contrôle douanier". Nous retrouvons effectivement trace de ces worzelchen dans la caisse du péager de la ville (document N°1) en même temps que des espèces sonnantes et trébuchantes de monnaie (bargelt). Toutes ces mentions font exclure une interprétation que l'on a parfois avancé, telle qu'un reçu en papier. Il s'agit manifestement de piécettes en laiton, fabriquées par la ville et sans doute marquées de ses armes (de gueule à fasce d'argent). Rappelons que la ville ne possède pas d'atelier monétaire. On pourrait proposer de rendre ce terme, par le mot de jeton, (ou celui de méreau?)

La quantité de ces piécettes en circulation est importante: pour les quatre comptes conservés, des années 1522, 1525, 1554, 1565, le total des recettes des péages des deux portes de la ville se monte à 584 livres. Il se répartit (en valeur) en 225 livres en espèces (56 lib par an) et 359 livres en jetons (90 lib par an).

On pourrait se satisfaire de ces éléments, si d'autres mentions n'apparaissaient ensuite, dans un contexte non plus comptable mais judiciaire. En effet, dans le registre du tribunal ordinaire de la ville entre les années 1492 et 1511, figurent un nombre impressionnant de créanciers qui viennent déposer plainte contre des personnes de la ville n'ayant pas payé leur loyer, leurs achats de biens (mobiliers ou immobiliers) etc... Comme preuve de leur créance, tous présentent un worzelchen (que nous situons comme jeton). Lorsque l'affaire ne peut être réglée à l'amiable, le tribunal ordonne la mise en vente du bien (maison, terre, cheval, bijoux...) qui est concerné par la dette, afin de permettre au créancier de recouvrer son dû. La signification de ce type de vente ne m'est clairement apparue qu'après avoir pris connaissance des textes comptables évoqués précédemment, lesquels donnaient la signification de worzelchen.

Il était en effet exclu que dans ces affaires, soit mis en vente le bien réel: la somme était le plus souvent trop petite (en moyenne: entre un sou et une livre) eu égard au bien vendu. D'autre part, et surtout, le même créancier pouvait revenir se plaindre du même débiteur, devant le même tribunal, pour un même montant de loyer, avec comme preuve, toujours un worzelchen.

L'incohérence apparente du texte ne peut s'expliquer que si l'on pose comme hypothèse que ce n'est pas le bien qui est vendu, mais que le worzelchen, d'image de la dette, est transformé en monnaie réelle. C'est-à-dire que ces jetons représentent un avoir qu'il n'est possible de concrétiser que par décision judiciaire: La ville rachète (ou revend) ces jetons pour la somme en litige, à charge pour elle de récupérer ladite somme sur le débiteur par tel ou tel moyen.

Nous devons admettre que cette tentative d'analyse économique comporte une grande part d'hypothèses et d'extrapolations auxquelles nous avons été conduit par les constats suivants:

- Tous les cahiers de comptes alsaciens, jusque très tard dans le XVI^{ème} siècle, indiquent les recettes et dépenses, non en monnaie réelle, mais en monnaie de compte.

Il y a donc un jeu d'écriture constant qui consiste à transformer les valeurs réelles en valeurs comptables (équivalent à notre actuel ECU européen).

Ce jeu facilite les transactions internes à une comptabilité: la ville qui recolt X livres d'impôts d'un artisan et qui doit au-même Y livres pour les travaux effectués, ne percevra réellement que la différence entre les deux sommes. Ceci est rendu possible, dans la mesure où la comptabilité urbaine concerne pour plus des 3/4 des transactions internes à la ville (impôts pour les recettes, salaires pour les dépenses). Le jeu comptable consiste donc à calculer le dû et l'avoir pour chaque personne en fin d'année. Seule la différence (positive ou négative) est effectivement payée ou perçue à cette période.

Ainsi, dans ce système de micro-économie urbaine, la monnaie de compte est la base du système des échanges, les espèces ne servant que d'appoint.

- Quel est dans tout ceci, le rôle du jeton? Il semble qu'il vienne s'intercaler entre la monnaie de compte et les espèces en circulation à une période de faible grandissante des moyens monétaires (l'expression est de DE ROOVER) durant les XV et XVI^e siècles. La ville y aurait répondu en créant son propre circuit, émission et circulation. Ceci était rendu possible par le fait qu'une grande part des échanges demeure interne à la ville (taxes sur le transport, prélevées aux péages, taxes sur les marchandises et sur les bourgeois, salaires, rétributions versées aux mêmes).

Les jetons frappés à Enshelm peuvent dans ce cas, être considérés comme une monnaie fiduciaire, à mi-chemin entre la monnaie de compte et la monnaie réelle. Il n'est pas exclu que ces pièces aient eu pour valeur fiduciaire l'une des subdivisions de la livre de compte (sou ou denier, voire les deux) dans la mesure où les tarifs des péages tout comme le montant des loyers étaient exprimés en monnaie de compte. Les jetons sont dans ce cas une monnaie réelle étalonnée sur la monnaie de compte mais à usage strictement local.

(suite page 16)

DECOUVERTES

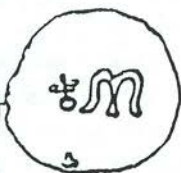
Le troisième volet de notre étude sur les découvertes de méreaux de plomb du sud de la France nous à présenter une vingtaine de plombs découverts entre 1985 et 1987 sur le territoire de diverses communes de la province du Roussillon, correspondant au département des Pyrénées Orientales. Madame JOUSSEMET, du Musée Numismatique Puig réputé pour ses collections catalanes, a eu l'amabilité de nous signaler ces méreaux collectés avec l'aide de trois numismates roussillonnais: MM: PAGES, DELONCLE et ROSTAND. a ces plombs de la période médiévale, il faut en ajouter une dizaine d'autres allant chronologiquement jusqu'au XVIII^e. L'ensemble de ce travail commun paraîtra dans la revue numismatique : LA PALLOFE. Des exemplaires des clichés sont conservés au Centre de Recherche et au musée Numismatique Puig. Un double des relevés graphiques de tous les méreaux a été déposé au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale auprès de Monsieur Dhenin.

- 1-A/ : Animal courant à gauche (chien, cheval, léopard?) surmonté de 5 étoiles en T. 3 autres étoiles au dessous. Légende de bordure: couronne, fleur, IN DOMIN † CONFIDO devise accompagnant le blason privé. R/ : Un M gothique simple. Provenance: OPOUL.
- 2-A/ : Illisible -R/ : Croix longue cantonnée de 4 globules ou points.
- 3-A/ : Illisible -R/ : croix aux extrémités terminées par des annelets, et cantonnée de 4 annelets.
- 4-A/ : Ecu aux armes indéterminées -R/ : Lis. CAUDIES-FENOUILLEDE
- 5-A/ : Ecu aux armes indéterminées entre 3 croix -R/ : Lis OPOUL.
- 6-A/ : Ecu aux armes indéterminées, identiques au N°4 -R/ : marteau de tailleur de pierre entre 2 lis. CAUDIES-FENOUILLEDE.
- 7-A/ : tête de profil à droite entourée de points, bordure hachurée -R/ : rosace à 6 pétales 6 demi-annelets entre les pétales. Bordure hachurée. ROUSSILLON.

LES MEREUX DU ROUSSILLON



1



3



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



15



16



17

- 8-A/:Etoile à 8 rais ,lignes entrecroisées.Bordure aux lignes hachurées en oblique-R/:carré inscrit dans un second carré orné de 8 points sur son périmètre.Bordure hachurée. COLLIOURE.
- 9-fleur centrale composée d'une tige,de pétales et de 2 volutes symétriques de feuillage.Bordure hachurée.II s'agit peut-être d'un lys stylisé? qui pourrait être rapproché du dessin de l'avvers du N°15 PL I de notre bulletin N°2 (méreau d'Avignon) R/:croix formée de 4 pétales cantonnée de 4 bras bouletés ou figurant des annelets centrés d'un point.Type de revers à rapprocher du revers des N°24 et 27 d'Avignon.CLAIRA.
- 10-A/:croix formée de 4 stries doubles,bordure hachurée ouverte. R/:croix bouletée.Bordure hachurée ouverte.
- 11-A/:l'avvers semble figurer une croix du languedoc telle qu'elle se rencontre sur l'avvers des deniers du marquisat de Provence Sous Raymond et VI de Toulouse(croix évidée aux extrémités ornées de 3 globules.Le même type de dessin plus fruste se rencontre sur un méreau trouvé sur le site célèbre de Montségur(N°164/64)de la référence du G.R.A.M.E. R/:le revers figure en apparence les 4 annelets et le point central des deniers de Melguell répandus dans tout le languedoc ou de ceux des deniers de Narbonne.Un autre type de méreau trouvé à Montségur présente un avers de ce type(208/72). Ce méreau trouvé à SALSES peut-donc selon nous être daté du XIII eme siècle,L'aspect fruste confirmant ces données.
- 12-A/:rosace à 8 pétales et 8 globules inscrits à l'intérieur de ces derniers.Ce dessin très répandu sur les méreaux du Sud de la France(voir bulletin N°2 méreaux du Vaucluse et d'Avignon N°11,12,26,28 etc.R/:Le revers proche de celui du N°9,rappelle lui aussi les revers des méreaux 24 et 27 d'Avignon.Le style évoque l'extrême fin du XIII ou le début du XIVè siècle.Bordures hachurées. QUERIBUS.
- 13-A/:Croix ancrée cantonnée de 4 annelets R/:dessin non identifié. ROUSSILLON.
- 14-A/:avers illisible- R/:croix.Bordure hachurée.
- 15-A/:croix a 8 branches cantonnée de 8 globules,le bord est curieusement dentelé,l'aspect est celui de l'avvers du N°12 R/:non identifié:croix? hachures?

16-A/: personnage debout de trois quart, la tête esquissée par un point, manque, coupée par la tranche du meroeau. Devant le personnage, une fleur à 6 pétales. R/: les lettres DI au-dessus et en dessous d'elles, deux feuilles. Type de meroeau ecclésiastique de l'extrême fin du XVème si l'on s'en rapporte au style. De nombreux exemples plus récents sont connus pour les XVI et XVIIème siècle, mais portant alors une bordure décorée de petits points serrés (pallotes de laiton d'un Diner utilisées par les chapitres) Nous aurions ici l'ancêtre de ces pallotes plus modernes. Un exemplaire de ces pallotes a été trouvé également. ROUSSILLON.

17-A/: avers illisible - R/: dessin mal défini (croix de feuillage cantonnée de 4 bras?)

J. LABROT J. JOUSSEMET M. PAGES M. DELONCLE

QUELQUES ELEMENTS D'ANALYSE DE CES TROIS SERIES DE MEREAX

L'examen comparatif des meroeux de ces 3 séries nous permet de dégager d'ores et déjà quelques points de similitude et quelques jalons caractéristiques de ce qui pourrait se révéler un style du sud de la France:

- Les imitations de types monétaires régionaux ne sont pas faites pour surprendre, elles ne font que confirmer un phénomène commun à toutes les régions qui ont déjà pu être étudiées. Le diamètre presque toujours réduit des plombs de ce type permet de penser soit à des plombs de types monétaire utilisés comme mises pour les jeux, changeables en fin de partie contre leur valeur de convention, soit à des sous-multiples du denier (oboles ou pougeoises, plectes etc.. de circulation locale tolérée et d'utilisation populaire pour permettre des achats de très petite valeur. Les textes attestent des exemples dans des villes de Flandre ou d'Artois, à Bethune etc.. (achat de grains, emplettes du type: deux oeufs, une salade, pour lesquels le système monétaire d'argent était trop fort et inadéquat. Il n'est donc pas surprenant de rencontrer des imitations des monnaies de Melguell aussi populaires dans le midi que l'étaient dans le nord les Tournols et Parisis,

(bulletin 2 N°14 ,et Bulletin 3 N°11, ainsi qu'à Montségur)
 Nous retrouvons de même les monnaies du marquisat de Provence pour les comtes de Toulouse au XIIIème siècle (bulletin 2 n°13 et bulletin 3 n°11 ainsi qu'à Montségur). Plus intéressants sont certains types de dessins qui pourraient être rapprochés de monnaies musulmanes ainsi que cela semble être le cas pour deux méreaux trouvés à Toulouse dans les fouilles du gué du Bazacle (voir Archéologia n° 212 d'Avril 1986 p 53) Les légendes en caractères arabes inscrites dans des bandes circulaires successives, partant du centre, pourraient avoir été imitées maladroitement dans le dessin de l'avers du N°27 bulletin 2 et dans une moindre mesure, sur l'avers du N°6 bulletin 2 où les lignes brisées de part et d'autre d'un point central pourraient s'interpréter comme une imitation de caractères arabes. (rappelons qu'un précédent de ce type existe sur les Tarens d'or des Normands de Sicile ayant eux-même imité au XIIème siècle principalement les monnaies musulmanes qu'ils devaient utiliser pour le commerce . De SAULCY, dans sa "Numismatique des croisades" avait déjà remarqué sur des méreaux de plomb, la transformation de l'étoile à 8 rais alternés de points ou d'annelets en pétales contenant des globules ou besants (pp53,54 et pl VII N°7, pl VIII N°4) Il avait lui-même établi le rapprochement de ce type et de ceux à l'étoile des monnaies de Tripoli: cette étoile et les points existent déjà sur les monnaies de Raymond II . L'étoile seule apparaît sur une monnaie attribuée à Raimond III (1187-1200) par Schlumberger (pl IV n°16) les extrémités des rayons touchent le cercle de bordure, ce qui a pu donner l'interprétation déformée que l'on rencontre sur nos méreaux figurant des pétales (N°11, 12, 26, 28 bulletin 2 etc..) Rappelons les liens de parenté unissant à l'origine les comtes de Toulouse et les comtes de Tripoli. Du reste des troupes languedociennes alimentaient régulièrement les contingents des croisades, même à l'époque des guerres albigeoises (Olivier de Termes, faldit, obtient son pardon en Terre-Sainte où il se distingue). Ce type de dessin sur les méreaux semble avoir connu un grand succès dans le midi de la France, et en Italie sur les méreaux à compte de cuivre des Lombards (les circulations commerciales peuvent en être la cause). On en rencontre quelques exemples plus rares dans d'autres régions (Thérouanne, Arras) ou en Angleterre pour des méreaux plus récents (le succès du type a pu faire "tache d'huile")

Il faut souligner ici l'intéressante analogie de situation entre les deux méreaux du bulletin N°3, N°4 et 6 trouvés à Caudliès-Fenouillède et un méreau (79/72) trouvé à Montségur, dans les ruines du pog. pour ce dernier méreau rappelons qu'il représentait au centre un marteau de tailleur de pierre ou de maçon entre un écu aux armes du seigneur de Levis et une fleur de lis. Ce seigneur, officier royal, maréchal d'albigeois, était devenu propriétaire du château de Montségur (lis et blason) qu'il avait fait reconstruire après le célèbre siège de 1244 (marteau d'ouvrier de chantier). Les textes nous ont donné des exemples de rémunération d'ouvriers de chantiers par des mères ou méreaux échangés ensuite soit directement contre de la nourriture, des boissons soit contre leur valeur globale en monnaies. Dans le cas des 2 méreaux de Caudliès, le blason qu'il serait intéressant d'identifier (probablement un seigneur local)

révèle par les deux avers, que l'on se trouve devant une situation identique à celle de Montségur: officier royal (lis) au service du roi de France, soucieux de rémunérer des ouvriers d'un chantier (reconstruction ou agrandissement d'un château ou de fortifications probables).. En 1213, le roi d'Aragon allié des comtes de Toulouse perd la bataille de Muret contre Simon de Montfort. C'est bientôt le roi de France qui détient directement le Languedoc et le roi d'Aragon doit traiter avec Louis IX. En 1258 le traité de Corbeil fixe la nouvelle frontière entre la France et l'Aragon, qui passe par la chaîne des Corbières. Le Fenouillède est cédé à la France. C'est de cette période de reconstruction des défenses militaires que nous pouvons dater nos deux méreaux.

-Un dernier détail de style semble fréquent sur les méreaux de la région étudiée: la fleur à 4 pétales en croix, anglée de Figes, bouletées ou non, se rencontre un peu partout (bulletin 1 n°1, bulletin 2 n°24 et 27, bulletin 3 n°9 et 12). Il faut espérer que d'autres découvertes viendront bientôt agrandir le champ de nos réflexions et les éléments de comparaison.

J.LABROT

BIBLIOGRAPHIE:

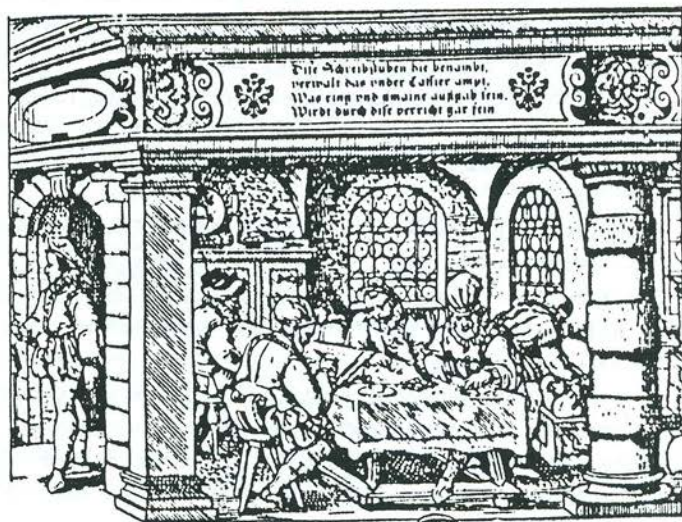
- MONTSEGUR, 13 ans de recherche archéologique, GRAME 1980
Une étude complète des méreaux de Montségur doit paraître en Décembre 1987 dans la revue HERESIS du Centre

National d'Etudes Cathares, on pourra la demander en écrivant
au C.N.E.C, à Madame BRÉNON, Hôtel du Département,
F-11600 VILLEGLY

La publication de plus de 400 méreaux du gué du Bazacle à
Toulouse doit paraître aux environs du mois de Décembre
également Nous préviendrons nos membres dès sa sortie.

J.LABROT: Mereaux et Jetons du Moyen-Age In: revue ARCHEOLOGIA
Numéro 212 d'Avril 1986. On peut encore se procurer
la revue (France 25 F, pays étrangers 29 FF) en
écrivant à l'adresse: ARCHEOLOGIA 25 rue Berbisey 21000 DIJON.

MUSEE NUMISMATIQUE PUIG: 42 avenue de Grande Bretagne
F-66000 PERPIGNAN



Comptables au travail.
Gravure allemande (2^e moitié du XVI^e siècle)
Le personnage central compte en chiffres romains.

CONCLUSION: Ces tentatives d'analyse sont loin de résoudre tous les problèmes posés, en particulier celui de l'aspect contradictoire, par rapport à ma thèse, de l'omniprésence des Jetons de Nuremberg.

La réponse à cette question ne peut provenir que du résultat de fouilles archéologiques permettant de dater l'utilisation de ces pièces, de les situer dans l'espace et d'en appréhender les quantités mises en circulation. Nuremberg était, comme chacun sait, l'une des plus importantes villes européennes sur un plan économique et ses "Jetons" locaux ont ainsi pu être internationalisés sous formes de souvenirs, fétiches, Jetons de compte.

Ce qu'il est possible d'affirmer, c'est que les Jetons trouvés en fouille ou conservés dans des collections n'avaient pas un usage exclusivement de compte (ainsi qu'il est représenté dans l'iconographie). Cet usage peut-être paraître secondaire, tout au moins dans le cas qui nous intéresse ici: le rôle de ces Jetons est avant tout économique et lié à des transactions concrètes.

Les Jetons facilitent sans doute les transactions locales; La monnaie d'or et d'argent, de même que la lettre de change étant réservées aux transactions interrégionales et internationales.

Pour l'histoire monétaire et même économique, en général, ces Jetons présentent une importance considérable: Ils attestent du caractère fiduciaire et abstrait de la monnaie, sans doute dès l'origine: L'évolution monétaire globale (depuis ses origines jusqu'à nos jours) ne passe peut-être pas obligatoirement par les phases successives du troc, de la monnaie réelle, du chèque: La monnaie a sans doute été inventée par des gens qui échangeaient déjà des valeurs par un simple jeu d'écriture (penser aux tablettes babyloniennes).

Le Moyen-Age présente pour nous à cet égard, une situation privilégiée puisqu'il raisonnait en termes de monnaie de compte, avec une monnaie réelle étalonnée sur la première.

A partir de la fin du Moyen-Age, cette comptabilité ne suffit plus: Il faut adapter les espèces en circulation (Jetons) à l'aune comptable, En attendant

de trouver mieux: La Révolution Française trouvera le moyen
de fusionner monnaie de compte et monnaie réelle.

Jean Jacques SCHWIEN

(extrait de: "ENSISHEIM, le lieu du Glaive, essai sur la mémoire
d'une ville" -Thèse de IIIème cycle sous la direction de
Francis RAPP, Strasbourg 1984).

DOCUMENT ANNEXE N°1: Jetons d'Ensisheim:

Extraits des Cahiers de Comptes de la ville en 1554
(archives municipales d'Ensisheim, CC15):

DEPENSES:

"ussgeben 13 sch 4 de fur 4 lib messenen stütz darus man worzelchen
macht" (P 97, vendredi 16 novembre).

..payé 13 sous 4 deniers pour 4 livres de réipients (cannettes?)
en laitôn dans lesquels on fait des worzelchen...

"ussgeben meister Jos Bollen dem goldschmidt 6 sch fur das er
meln Herren etliche wortzelchen gemacht und den stempfel
wider usgegraben". (P 102, dimanche 16 décembre)

...Payé 6 sous à Maître Jos BOLL, orfèvre, pour avoir fait
quelques wortzelchen sur demande du Conseil, ainsi que pour
avoir regravé la matrice.....

RECETTES:

"Ingenommen 8 lib 2sch 6 de In der Zollboxen an Sant Martins
Thor In barrem gelt"

Ingenommen 5 lib 10sch 5 de In worzelchen" (page 7, 1^{er} trimestre)

...Recettes de la caisse du péage de la porte Saint-Martin:
-8 livres, 2 sous, 6 deniers en "argent liquide"
-5 livres 10 sous, 5 deniers en worzelchen.

DOCUMENT ANNEXE N°2: Jetons de Thann:

Comptes du baillage de Thann en 1428- 1430:
(A;D du Haut-Rhin, 1C 885/2)

"ussgeben von den worzelchen stempfel ze endern: 1 lib 5sch"

"..Payé l livre 5 sous pour changer(transformer) la matrice à worzeichen.

"ussgeben dem wirten ze Tiefmatten und Sibenacht ze Gōwenhelm von den wortzeichen uffheben:l lib Isch".

..."Payé l livre Isou à l'aubergiste de Dieffmatten et à Sibenacht de Guewenhelm pour avoir collecté(?) les wortzeichen."

(1): Note de la Rédaction: En accord avec l'auteur de cette étude, nous livrons ici quelques réflexions complémentaires: Le terme de méreau semble devoir correspondre plus précisément au sens du mot worzeichen, si l'on se réfère aux utilisations décrites ensuite. Rappelons que le terme de Jeton, du mot médiéval Gectoue, ne s'appliquait qu'à la pièce utilisée de manière bien précise pour les manipulations comptables sur la grille de calcul. Le terme de méreau, rencontré dans les textes sous diverses formes (merellus, mérel, et méréau) recouvre de façon plus vaste, une quantité d'usages très divers pour lesquels les tickets-papier de notre époque contemporaine ont remplacé ces piécettes. Il semble y avoir eu confusion dans l'esprit de Monsieur Schwlen entre ces pièces décrites comme étant en lalton, et les jetons de métal identique, provenant de Nuremberg et présents sur de nombreux sites archéologiques. Rien ne permet l'amalgame puisque nos worzeichen sont bien fabriqués à Ensisheim même. D'autre part, l'emploi de lalton n'est pas caractéristique des seuls jetons aux XV^e et XVI^e siècles: il suffit pour s'en convaincre d'évoquer les émissions de "Pallotes" de lalton par le chapitre de la cathédrale Saint-Jean de Perpignan. Le lalton et le cuivre semblent être fréquemment préférés au plomb pour ces types d'usages à partir du XVI^e siècle. Quoiqu'il en soit, le débat reste ouvert sur ces points. Il serait intéressant de savoir si des termes équivalents à ceux de méreau, ou de plomb, se rencontrent dans les textes germaniques au Moyen-Age?

---oooOooo---

CLAUDE SILBERSTEIN

Membre de l'Association
Internationale des Numismates
Professionnels

JETONS . MONNAIES . MEDAILLES

MAGASIN

39, rue Vivienne 75002 PARIS

Tel .(1) 42.33.19.55

*Veuillez me faire parvenir, sans
engagement de ma part, un spécimen de*

NUMISMATIQUE
REVIGNY

Le mensuel des collectionneurs
de monnaies

Voici mon adresse complète :

NUMISMATIQUE & CHANGE
12, rue Polncaré, 55800 REVIGNY
Tél. (29) 70.58.33

COMPLÉTEZ ET POSTEZ VITE

NOMBREUX
ARTICLES
SUR LES
MÉREAUX
JETONS
MONNAIES
DU
MOYEN-ÂGE

N° 119, 137, 145 A 155

TABLES DANS LE N° 160

Cercle de Bourgoigne

Renseignements
Inscriptions:
secrétaire
Y. Deleu
40, rue d'Halluin
F-59960
Neuville-en-
Ferrain.



Assoc. B. B. Lucr. 4-1901: J. O. 6. fev: 1985:



C.N.R.J.M.M.A

COMITE DE
REDACTION
DU BULLETIN
ET DE
L'INVENTAIRE

J. LABROT
D. DELGRANGE
J. P. GHORIS
J. HENCKES

Jean-Michel REBOUL

88, avenue du Dr-Arnold-Netter
75012 PARIS
Métro : Porte de Vincennes

**MONNAIES
BILLETS**

listes sur demande

Magasin ouvert du mardi au samedi
ce 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h 30

Tél. 43.07.25.19

Adressez votre courrier à :

C.N.R.J.M.M.A

Monsieur LABROT Jacques
2 impasse Nungesser et Coll
F-78000 VERSAILLES

Bulletin intérieur du Centre national de recherche sur les jetons et les méreaux du Moyen-Age; assoc ss but lucr

DECEMBRE 1987